

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTREAL VENDREDI 22 JANVIER, 1897

No 21

2381... ABONNES REGULIERS... 2381

Ca et là.

**Dernier avis aux retardataires** Nous ne sommes pas les premiers à faire cette observation qu'un certain nombre d'abonnés aiment beaucoup à recevoir et à lire leur journal, tout en se faisant tirer l'oreille pour payer le montant de leur abonnement.

Pour nous, nous sommes bien décidés à n'avoir que des abonnés payant *rubis sur l'ongle*, et nous rayons impitoyablement ceux qui voudront trop exercer notre patience. Nous avons déjà fait une hécatombe, nous la continuerons, s'il le faut, et nous croyons devoir prévenir une dernière fois, les retardataires par trop négligents, comme les mauvais payeurs, que, tout en leur supprimant l'envoi du journal, nous saurons les faire payer en temps et lieu pour l'arriéré. Tant pis pour eux s'ils nous obligent à leur faire des frais.

**Un petit mot à l'oreille** On nous disait dernièrement dans une maison de gros de notre ville : Nous sommes très heureux de pouvoir rendre service à nos clients en dehors de nos affaires et nous sommes toujours disposés à leur être agréables, mais, dites-leur donc, sans les chagriner, qu'ils devraient comprendre que parfois ils nous mettent dans l'embarras, un peu par leur faute. Ainsi, il nous arrive souvent de recevoir de maisons qui font un autre genre de commerce que le nôtre, des paquets à joindre à notre envoi à M. X....., qui habite à la campagne. C'est avec plaisir que nous nous chargeons de la commission, parce que nous savons que nous évitons à notre client une dépense de fret. Mais la plupart du temps, ces paquets, quand ils sont emballés, ne le

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, PROPRIETAIRES

Chambre de Commerce, New York Life

Telephone No 21, Bureau de Poste No 97

Montreal, Canada

ABONNEMENTS

(S'adresser aux bureaux d'abonnements)

Montreal et Banquet	\$2.00
Canada et Etats-Unis par an	1.25
Europe, Union Postale ou par lettre	3.00
Le port d'abonnements en Europe	0.50
Le port d'abonnements en Amérique	0.25
Le port d'abonnements en France	0.25
Le port d'abonnements en Italie	0.25
Le port d'abonnements en Espagne	0.25
Le port d'abonnements en Portugal	0.25
Le port d'abonnements en Grèce	0.25
Le port d'abonnements en Turquie	0.25
Le port d'abonnements en Russie	0.25
Le port d'abonnements en Chine	0.25
Le port d'abonnements en Japon	0.25
Le port d'abonnements en Australie	0.25
Le port d'abonnements en Nouvelle-Zélande	0.25
Le port d'abonnements en Afrique	0.25
Le port d'abonnements en Amérique du Sud	0.25
Le port d'abonnements en Océanie	0.25
Le port d'abonnements en Indes	0.25
Le port d'abonnements en Chine	0.25
Le port d'abonnements en Japon	0.25
Le port d'abonnements en Australie	0.25
Le port d'abonnements en Nouvelle-Zélande	0.25
Le port d'abonnements en Afrique	0.25
Le port d'abonnements en Amérique du Sud	0.25
Le port d'abonnements en Océanie	0.25
Le port d'abonnements en Indes	0.25

Adresser toutes les communications comme suit

LE PRIX COURANT,

Montreal, Canada

sont que dans du papier, quelque fois même, on nous remet la marchandise sans aucun emballage. Il faudrait, pour bien faire, pour nous éviter tout ennui ou toute dépense, que les marchandises nous soient remises tout emballées et convenablement emballées pour le chemin de fer. Dites donc à vos lecteurs que les compagnies de chemin de fer ne veulent à aucun prix recevoir des paquets simplement entourés de papier et de ficelle et que nous sommes alors obligés de mettre les marchandises sous toile, dans une caisse, ou dans un baril, selon le cas, pour les leur faire parvenir.

Nous avons alors des frais d'emballage à faire supporter à nos clients, quelques-uns se récrient, se fâchent et au lieu de s'en prendre à ceux qui auraient dû nous livrer la marchandise dans de bonnes conditions d'emballage, c'est à nous qu'ils en ont, à nous qui avons fait tout notre possible pour leur rendre service et qui ne leur comptons jamais les frais d'emballage pour le plein montant qu'ils nous coûtent en réalité.

Voilà qui est fait ! à nos lecteurs d'en faire leur profit.

**A la Banque du Peuple** On prête à M. A. Leclaire, l'un des fameux directeurs de la Banque du Peuple, l'intention de se retirer de la direction de cette banque pour se livrer exclusivement à la conduite de sa maison de commerce.

Nous n'avons jamais eu l'occasion d'adresser nos félicitations à M. A. Leclaire, au contraire ; aussi, nous profitons vivement de l'occasion pour lui adresser nos compliments sur ce bon mais bien tardif mouvement. C'est dire que nous ne voyons aucun inconvénient à son départ de la banque et le public, nous en sommes bien certain, n'en voit et n'en verra pas davantage.

Si on consultait les déposants, ce n'est pas la retraite de M. Leclaire seul qu'ils demanderaient, mais celle de certains directeurs du siècle passé qui continueraient à administrer une banque qui ne voulait que prospérer et qu'ils ont menée à sa ruine. Si on les consultait, ils diraient aux directeurs : payez les sommes que vous avez empruntées à la banque, payez vite et débarrassez le plancher !

Le malheur est, qu'en vertu de la charte accordée à la Banque du Peuple, les directeurs peuvent se cramponner et continuer à gérer les affaires malgré les actionnaires eux-mêmes, et le départ de l'un des directeurs ne peut avoir lieu, ce nous semble, sans l'assentiment de ses collègues.

Il reste maintenant la question des garanties : Nous croyons que la banque ne pourrait que gagner à voir chacun des directeurs dont nous parlions plus haut, s'en aller chacun de son côté, surveiller ses intérêts de manière à pouvoir au plus tôt éteindre ses dettes vis à vis de la banque. Ces dettes s'élevaient encore au 30 novembre dernier à \$67,322 pour les sommes empruntées